

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
MISSION PERMANENTE  
AU PRECIP DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
A GENEVE



الجمهورية الإسلامية الموريتانية  
البعثة الدائمة لدى مكتب الأمم المتحدة  
والسفطات الدولية في جنيف

شرف - اخاء - عدالة  
*Honneur-Fraternite-Justice*

# SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIETE DE L'INFORMATION

*Discours de  
Madame Fatimetou MINT MOHAMED SALECK,  
Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre  
chargé des Technologies nouvelles*

Genève, le 11 décembre 2003

**Monsieur le Président,**

Permettez-moi tout d'abord de profiter de cette occasion pour vous présenter mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la Présidence de cette importante Conférence. Je suis convaincue que votre compétence avérée et votre longue et riche expérience sont le meilleur gage pour la réussite de nos travaux.

Je saisis cette occasion pour exprimer, au nom de la Délégation mauritanienne, notre sincère gratitude aux Autorités suisses, fédérales et cantonales, pour leur chaleureuse hospitalité. Mes remerciements vont également au Secrétariat, au Comité préparatoire et à son Président, notre frère Adama SAMASSEKOU, pour le travail remarquable accompli depuis trois ans pour faciliter nos travaux et élaborer les importants documents soumis, aujourd'hui, à notre attention.

**Monsieur le Président,**

Les assises du présent Sommet nous offrent une opportunité exceptionnelle de discuter ensemble de la prodigieuse évolution engendrée par les Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication, de mieux cerner les contours de la révolution subséquente que nous vivons et de mesurer les incidences de ces transformations sur nos sociétés respectives et sur la Communauté internationale dans son ensemble.

**Monsieur le Président,**

L'accès de la Mauritanie à la Société de l'information constitue l'une des préoccupations majeures du Président de la République, S.E. Monsieur Maaouya Ould Sid' Ahmed Taya, qui considère la maîtrise des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication comme un pilier essentiel du développement visant à assurer la croissance économique, la revalorisation des ressources humaines, la conquête du savoir et la lutte contre la pauvreté.

Dans ce cadre, le Gouvernement mauritanien a pris, ces dernières années, un certain nombre de mesures importantes visant à renforcer la croissance par une politique de libéralisation progressive du secteur, à savoir:

- la libéralisation du secteur des télécommunications, en 1998 ;
- la création d'une Autorité de Régulation, Organe indépendant chargé de l'application des règles de la libre concurrence dans ce domaine ;
- la création d'une Agence de Promotion de l'accès universel aux Services régulés pour permettre, notamment, l'accès de tous aux réseaux de télécommunications ;
- l'exonération du matériel informatique des droits et taxes à l'importation.

Aujourd'hui, la télé-densité dans notre pays est passée de 0.5 téléphones pour 100 habitants en 1998 à plus de 15 aujourd'hui. D'une manière générale, l'usage de l'Internet et des technologies associées se développe de manière significative dans les administrations, au sein du secteur privé et au niveau des citoyens.

Pour consolider ces acquis, le Gouvernement met en œuvre une Stratégie nationale de développement des Technologies nouvelles qui vise à faire entrer pleinement la Mauritanie dans la Société mondiale de l'information, à l'horizon 2006.

Adoptée en 2002, cette Stratégie a été élaborée dans le cadre d'une démarche participative et s'articule autour de sept axes prioritaires dont notamment le développement des moyens d'accès pour tous à la société de l'information, la valorisation des ressources humaines et la modernisation de l'Administration par l'outil numérique.

**Monsieur le Président,**

Compte tenu de l'importance qu'il accorde au développement harmonieux des technologies nouvelles dans un monde interdépendant, mon pays a suivi avec le plus grand intérêt le processus préparatoire du Sommet mondial et y a activement pris part.

Dans ce cadre, la Mauritanie s'honore particulièrement d'avoir abrité le « Forum Afrique sur la Société de l'Information et les Collectivités Locales » organisé à Nouakchott du 8 au 10 juillet 2003. Ce Forum a réuni des participants représentant les collectivités locales africaines, des experts gouvernementaux, des Organisations internationales, des Institutions financières multilatérales et des Organisations non gouvernementales.

Au terme de cette réunion, une Déclaration politique dénommée « Déclaration de Nouakchott » et un Plan d'action ont été adoptés. Ces documents exhortent les Gouvernements africains à œuvrer pour l'accès du Continent à la société de l'information conformément aux orientations du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et invitent les Institutions financières internationales et les Partenaires au développement à contribuer à la réalisation de cet Objectif important.

**Monsieur le Président,**

Les Nouvelles Technologies de l'information et de la communication offrent de précieuses opportunités aux pays en développement pour franchir des étapes décisives dans le combat contre l'ignorance et le sous-développement. Le défi principal pour toute la Communauté internationale consiste à arrimer ces pays à la Société de l'information et à combler ainsi la fracture numérique entre le Nord et le Sud.

Nos présentes assises seront jugées sur le degré par lequel elles contribueront à la réalisation de ces Objectifs et à répondre aux grandes questions du moment, notamment l'accès pour tous à la société de l'information, la gouvernance et la sécurité de l'Internet, la propriété intellectuelle et les logiciels libres et la résorption du fossé numérique.

Autant d'Objectifs qui ne peuvent se réaliser qu'avec la mobilisation, dans un esprit de solidarité, de moyens financiers conséquents par la Communauté internationale.

Ce faisant, nous ne ferons que traduire en actes concrets les engagements pris lors du Sommet du Millénaire dans ce domaine.

Et, compte tenu des potentialités extraordinaires offertes par ces Nouvelles Technologies, nous contribuerons du même coup à la réalisation d'autres Objectifs de la Déclaration du Millénaire.

Il nous incombe donc de prendre les décisions audacieuses qui permettront aux millions d'êtres humains, encore en marge de cette vertigineuse révolution, d'en tirer pleinement parti et de répondre ainsi aux attentes de ces trois quarts de la Population mondiale.

Tel est le grand défi que nous devons relever. Nous en avons les moyens. Ayons la volonté de le faire.

**Je vous remercie**